

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

RENOUVELLEMENT SYSTÈME CHAUFFAGE GAZ NATUREL

MISE
À JOUR
MARS
2023



SYSTÈME DE CHAUFFAGE

La rénovation énergétique du patrimoine et la mise en place de systèmes de chauffage performants dans les bâtiments représentent des investissements importants pour les collectivités. La FDE 62 intervient pour faciliter la réalisation des projets.

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

La FDE 62 propose un accompagnement financier pour :

- L'installation d'une chaudière
- L'installation d'une Pompe à chaleur (PAC) GAZ

Les objectifs

- Faciliter la réalisation des projets
- Réduire les consommations énergétiques

L'intérêt de la collectivité

Des financements :

- Pour la mise en place de systèmes très performants

Bon à savoir

- L'ensemble de ces accompagnements est également éligible à des financements CEE.

Vos interlocuteurs

CONSEILLERS EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

- Communautés de Communes / Communautés d'Agglomération :
 - Boulonnais : 06 71 59 13 09 / 07 87 72 11 42
 - Calaisis : 07 88 91 10 59
 - Campagnes de l'Artois : 06 80 83 19 20
 - Desvres Samer : 06 71 59 13 09 / 07 87 72 11 42
 - Lens Lievin : 06 78 72 01 21 / 06 38 26 69 20
 - Pays d'Opale : 07 88 91 10 59
 - Région d'Audruicq : 07 88 91 10 59
 - 7 Vallées : 06 71 92 55 38
 - Ternois : 07 86 15 94 27
 - Terre des 2 caps : 06 71 59 13 09

CONSEILLERS EN ÉNERGIE

- Autres communes :
 - Antoine Brégeaud : 06 86 80 32 83
antoine.bregeaud@fde62.fr
 - Thibaut Dejaigher : 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr
 - Ludovic Fournier : 06 45 01 44 02
ludovic.fournier@fde62.fr

Renouvellement système chauffage gaz naturel

Système de production de chaleur

Accompagnement financier de la FDE 62 (€ HT)

Installation des systèmes de chauffage

Pompe à chaleur au gaz	60% Sous réserve d'un calcul de rentabilité validé par la FDE 62 et la mise en place d'un contrat de maintenance	Plafond 7 500 € P<70 kW 15 000 € P≥70 kW
Chaudière Thermodynamique (Jusqu'à 70 kW)	60% Sous réserve de la mise en place d'un contrat de maintenance	Plafond 12 000 €
Système de chauffage haute performance éligible aux CEE (Chaudière à condensation gaz naturel ou chaudière hybride) en remplacement d'un chauffage gaz naturel de plus de 20 ans	25%	Plafond 2 900 € P<70 kW 5 800 € P≥70 kW

Pompes à chaleur géothermiques – accompagnement sur les forages et les sondes

Projets sur nappe	30%	Plafond 6 000 €
Projets sur sondes	30%	Plafond 16 500 €